OPAD – ASSOCIATION DES SENIORS DIJONNAIS

RNA W212001114

SIREN: 433 739 497 Cour Du Caron 21000 DIJON

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE EN DATE DU 28 NOVEMBRE 2023

Le 28 novembre 2023 à 14h30, les membres de l'Association dénommée OPAD se sont réunis en assemblée générale ordinaire, dans la salle de la NEF (21000 DIJON) sur convocation de sa Présidente, effectuée par courriel conformément aux dispositions de l'article 16 des statuts.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été émargée par tous les membres de l'Association présents et les mandataires des membres représentés en entrant en séance.

Celle-ci est certifiée exacte et sincère par les membres du Bureau de l'assemblée permet de constater que les membres présents et représentés sont au nombre de.

La Présidente dépose sur le bureau de l'assemblée et met à la disposition des membres :

- la feuille de présence certifiée sincère et exacte ;
- un exemplaire des statuts et du règlement intérieur de l'Association ;
- les rapports financiers et de gestion établis par le Conseil d'Administration ;
- le rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice écoulé ;
- le rapport du Commissaire aux comptes sur les conventions réglementées ;
- les pouvoirs de membres représentés ;

La présidente présente les différents membres de l'équipe de collaborateurs de l'OPAD, ainsi que les membres du Conseil d'Administration.

L'équipe du siège de l'OPAD :

- Vincent BUATOIS, directeur
- Julie CHRETIEN, directrice adjointe et responsable du pôle culture
- Anne AMBLARD, comptable
- Paul VITRÉ, responsable du pôle sport
- Dhuratë JASHARI, assistante de direction

- Paul MENY, responsable de clientèle
- Aurélien CLAUSTRE, responsable de la communication
- Thomas MARTHINET, stagiaire

Sont excusés:

- Rachida KESKES, assistante d'accueil et comptabilité
- Filimon DITTRICH, volontaire culturel franco-allemand

Le conseil d'administration:

- Christiane GINDRE, Vice-Présidente,
- Elisabeth LECLAND, trésorière
- Alain PELLETIER, trésorier-adjoint
- Gilles BAUDRY, secrétaire,
- Christine CHARTON, secrétaire-adjointe
- Annie BARTHELEMY et Jean-Jacques SUBRENAT, personnalités qualifiées de l'Association,
- Patrick RABIN, membre de droit,

Sont excusés:

- Florent FOUQUE, personnalité qualifiée,
- Le Professeur Pierre JOUANNY et Antoine HOAREAU, membres qualifiés

Sont également présents :

- Benoit PARIS, expert-comptable représentant le cabinet CAPEC,
- Philippe FERNANDES, Commissaire aux comptes du cabinet ECA.

I. <u>APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 5</u> DECEMBRE 2022



Conformément aux statuts de l'Association, le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 5 décembre 2022 a été mis à disposition dans les locaux de l'OPAD, sur le site internet et également à l'accueil de la salle de la NEF où se déroule ce jour notre assemblée du 28 novembre 2023.

La présidente demande si des remarques sont faites sur ce PV.

Le Procès-Verbal est mis aux voix :

POUR:	136	CONTRE: 0	ABSTENTION: 0	

Est:

X	ADOPTEE	REJETEE

II.<u>APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 28 NOVEMBRE 2023</u>

La Présidente propose que l'assemblée statue sur l'ordre du jour suivant :

- 1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 5 décembre 2022
- 2. Approbation de l'ordre du jour de l'Assemblée Générale du 28 novembre 2023
- 3. Approbation des rapports moral, d'activités et financier
- 4. Certification des comptes et des conventions réglementées par le Commissaire aux comptes
- 5. Approbation des comptes et des conventions réglementées par l'Assemblée Générale
- 6. Quitus à la Présidente, Trésorière et aux administrateurs
- 7. Perspectives de l'OPAD
- 8. Observations ou questions diverses

Cet ordre du jour est mis aux voix :

POUR: 136	CONTRE: 0	ABSTENTION: 0

Est:

X	ADOPTE	REJETEE

<u>LE LIEN CI-DESSOUS INTEGRE TOUTES LES PRESENTATIONS DE CETTE ASSEMBLEE GENERALE :</u>



AG281123_PPT.pdf

S'Y REFERER POUR CHACUN DES ITEMS SUIVANTS:

III. <u>APPROBATION</u> <u>DES RAPPORTS MORAL, D'ACTIVITES</u> <u>ET FINANCIER</u>

La Présidente prend la parole afin de présenter le rapport moral et d'activité pour la période du 1^{er} septembre 2022 au 31 août 2023.



En préambule elle rappelle quelques caractéristiques fortes de l'OPAD :

- Son ancienneté : l'OPAD aura 50 ans en 2024
- Les liens forts entre l'OPAD et la ville de Dijon et l'importance de la subvention versée par le CCAS de ville à l'association

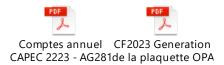
- Les valeurs fondamentales de l'Association telles que la solidarité sociale et intergénérationnelle, la lutte contre l'isolement, le rôle important des 108 bénévoles, et l'ouverture à l'international.
- Ainsi que quelques chiffres clés : plus de 2000 adhérents, répartition par âge, sexe, quartier...

La Présidente donne ensuite la parole à Elisabeth Lecland, trésorière de l'association et Benoit Paris, expert-comptable pour la présentation du rapport financier.



Mettant en évidence la bonne santé financière de l'OPAD.

IV. <u>CERTIFICATION DES COMPTES ET DES CONVENTIONS REGLEMENTEES PAR LE COMMISSAIRE AUX COMPTES M. FERNANDES</u>



L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice écoulé, approuve les comptes de l'exercice clos le *31 AOUT 2023* tels qu'ils lui ont été présentés.

Cette délibération, mise aux voix :

POUR: 136	CONTRE: 0	ABSTENTION: 0

Est:

X	ADOPTEE	REJETEE

V. <u>APPROBATION DES COMPTES ET DES CONVENTIONS REGLEMENTEES</u> PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

L'assemblée générale, après avoir entendu le rapport du Commissaire aux comptes sur les conventions passées par l'Association, approuve ces conventions comme conformes.

Cette délibération, mise aux voix :

	POUR:	136	CONTRE: 0	ABSTENTION: 0	
-					

Est:

X	ADOPTEE	REJETEE

VI. QUITUS A LA PRESIDENTE, TRESORIERE ET AUX ADMINISTRATEURS

L'assemblée générale donne quitus à la Présidente, Trésorière et aux Administrateurs pour l'exercice du 1^{er}septembre 2022 au 31 août 2023.

Cette délibération est mise aux voix :

POUR:	136	CONTRE: 0	ABSTENTION: 0	

Est:

X	ADOPTEE	REJETEE

VII. PERSPECTIVES DE L'OPAD

La Présidente souligne quelques traits marquants de l'année en cours (1^{er} septembre 2023 au 31 aout 2024) :

- Une plus grande souplesse dans l'organisation des activités dont certaines sont programmées par cycle et non à l'année, voire au fil de l'eau comme c'est le cas pour l'agenda culturel.
- La formation des salariés du siège et notamment de l'équipe de direction qui a été renouvelée.
- Les travaux d'aménagement des locaux
- La collaboration avec la maison des Seniors

La Présidente donne ensuite la parole à Gilles Baudry pour une présentation des activités de la commission internationale, en collaboration avec les Relations Internationales de la ville de Dijon. Une réunion d'informations aura lieu salle Chaudronnerie le mercredi 6 décembre pour présenter ces activités, en particulier avec la ville York.

VII. OBSERVATIONS OU QUESTIONS DIVERSES

Deux précisions sont demandées quant à l'organisation en particulier par cycle des activités « terre » et « yoga ».

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 16 Heures.

La Présidente de séance

Lydie PFANDER-MENY

sidelite de scalice L

Le secrétaire de séance

Gilles BAUDRY

La secrétaire de séance adjointe

Christine CHARTON

Ar